

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 21830069700552	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus VILLE D'HYERES LES PALMIERS
--	--

POSTE COMPTABLE DE : HYERES

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Budget primitif

BUDGET : LES PORTS DE PLAISANCE D'HYERES (2)

ANNEE 2025

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	25
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	26
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	27
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	28
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	29
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	30
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	31
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	32
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	36
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	37
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Accusé de réception en préfecture
083-218300697-20250402-25_00269-BF
Date de télétransmission : 08/04/2025
Date de réception préfecture : 08/04/2025

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
VOTE CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	14 164 950,55	12 863 286,00

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 301 664,55

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	14 164 950,55	14 164 950,55
---	---------------	---------------

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	3 581 342,00	3 987 372,13

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	1 088 810,46	22 146,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 660 634,33

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	4 670 152,46	4 670 152,46
---	--------------	--------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	18 835 103,01	18 835 103,01
---------------------	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

Accusé de réception en préfecture
083-218300697-20250402-25_00269-BF
Date de télétransmission : 08/04/2025
Date de réception préfecture : 08/04/2025

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	6 285 648,48	0,00	6 633 803,55	6 633 803,55	6 633 803,55
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 925 852,70	0,00	3 064 850,00	3 064 850,00	3 064 850,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	63 703,00	0,00	25 355,00	25 355,00	25 355,00
Total des dépenses de gestion des services		9 275 204,18	0,00	9 724 008,55	9 724 008,55	9 724 008,55
66	Charges financières	203 120,00	0,00	89 700,00	89 700,00	89 700,00
67	Charges exceptionnelles	113 410,00	0,00	63 910,00	63 910,00	63 910,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	688 876,00		513 990,00	513 990,00	513 990,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	210 000,00	0,00	192 000,00	192 000,00	192 000,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		10 490 610,18	0,00	10 583 608,55	10 583 608,55	10 583 608,55
023	Virement à la section d'investissement (6)	797 000,00		1 389 342,00	1 389 342,00	1 389 342,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	2 326 000,00		2 192 000,00	2 192 000,00	2 192 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		3 123 000,00		3 581 342,00	3 581 342,00	3 581 342,00
TOTAL		13 613 610,18	0,00	14 164 950,55	14 164 950,55	14 164 950,55

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	14 164 950,55
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	220 010,00	0,00	221 000,00	221 000,00	221 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	11 137 114,27	0,00	11 476 152,00	11 476 152,00	11 476 152,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	3 634,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	447 456,00	0,00	455 236,00	455 236,00	455 236,00
Total des recettes de gestion des services		11 808 214,27	0,00	12 152 388,00	12 152 388,00	12 152 388,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	50 362,00	0,00	132 000,00	132 000,00	132 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	221 078,00		553 228,00	553 228,00	553 228,00
Total des recettes réelles d'exploitation		12 079 654,27	0,00	12 837 616,00	12 837 616,00	12 837 616,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	81 740,00		25 670,00	25 670,00	25 670,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		81 740,00		25 670,00	25 670,00	25 670,00
TOTAL		12 161 394,27	0,00	12 863 286,00	12 863 286,00	12 863 286,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 301 664,55
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	14 164 950,55
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	3 555 672,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement, et sont affectées au remboursement du capital de la dette et les subventions d'investissement.

083-21830069/2025-002-25_00269-BF
Date de télétransmission : 08/04/2025
Date de réception préfecture : 08/04/2025

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	111 889,03	3 452,27	94 000,00	94 000,00	97 452,27
21	Immobilisations corporelles	2 817 499,55	792 741,54	2 858 972,00	2 858 972,00	3 651 713,54
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	307 845,65	291 566,65	0,00	0,00	291 566,65
	Total des opérations d'équipement	80 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		3 317 234,23	1 087 760,46	2 952 972,00	2 952 972,00	4 040 732,46
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 230 950,00	1 050,00	602 700,00	602 700,00	603 750,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 230 950,00	1 050,00	602 700,00	602 700,00	603 750,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		4 548 184,23	1 088 810,46	3 555 672,00	3 555 672,00	4 644 482,46
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	81 740,00		25 670,00	25 670,00	25 670,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		81 740,00		25 670,00	25 670,00	25 670,00
TOTAL		4 629 924,23	1 088 810,46	3 581 342,00	3 581 342,00	4 670 152,46

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 670 152,46
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	79 452,00	22 146,00	0,00	0,00	22 146,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		379 452,00	22 146,00	0,00	0,00	22 146,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	406 030,13	406 030,13	406 030,13
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		5 000,00	0,00	406 030,13	406 030,13	406 030,13
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
083-218300697-20250404-25_00269-BF
Date de télétransmission : 08/04/2025
Date de réception préfecture : 08/04/2025

Total des recettes réelles d'investissement		384 452,00	22 146,00	406 030,13	406 030,13	428 176,13
021	Virement de la section d'exploitation (4)	797 000,00		1 389 342,00	1 389 342,00	1 389 342,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 326 000,00		2 192 000,00	2 192 000,00	2 192 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		3 123 000,00		3 581 342,00	3 581 342,00	3 581 342,00
TOTAL		3 507 452,00	22 146,00	3 987 372,13	3 987 372,13	4 009 518,13

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	660 634,33
---	------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 670 152,46
--	--------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

3 555 672,00

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	6 633 803,55		6 633 803,55
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 064 850,00		3 064 850,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	25 355,00		25 355,00
66	Charges financières	89 700,00	0,00	89 700,00
67	Charges exceptionnelles	63 910,00	93 000,00	156 910,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	513 990,00	2 099 000,00	2 612 990,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	192 000,00		192 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		1 389 342,00	1 389 342,00
Dépenses d'exploitation – Total		10 583 608,55	3 581 342,00	14 164 950,55

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	14 164 950,55
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	25 670,00	25 670,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	603 750,00	0,00	603 750,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	97 452,27	0,00	97 452,27
21	Immobilisations corporelles (6)	3 651 713,54	0,00	3 651 713,54
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	291 566,65	0,00	291 566,65
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		4 644 482,46	25 670,00	4 670 152,46

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 670 152,46
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

Accusé de réception en préfecture
083-218300697-20250402-25_00269-BF
Date de télétransmission : 08/04/2025
Date de réception préfecture : 08/04/2025

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	221 000,00		221 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	11 476 152,00		11 476 152,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	455 236,00		455 236,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	132 000,00	25 670,00	157 670,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	553 228,00	0,00	553 228,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		12 837 616,00	25 670,00	12 863 286,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 301 664,55
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	14 164 950,55
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	22 146,00	0,00	22 146,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	93 000,00	93 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		2 099 000,00	2 099 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		1 389 342,00	1 389 342,00
Recettes d'investissement – Total		22 146,00	3 581 342,00	3 603 488,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	660 634,33
--	-------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	406 030,13
------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 670 152,46
---	---------------------

Accusé de réception en préfecture
083-218300697-20250402-25_00269-BF
Date de télétransmission : 08/04/2025
Date de réception préfecture : 08/04/2025

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

Accusé de réception en préfecture
083-218300697-20250402-25_00269-BF
Date de télétransmission : 08/04/2025
Date de réception préfecture : 08/04/2025

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	6 285 648,48	6 633 803,55	6 633 803,55
60221	Combustibles et carburants	2 400 296,00	2 400 316,00	2 400 316,00
60228	Autres fournitures consommables	3 000,00	1 620,00	1 620,00
6032	Variat° stocks autres approvisionnements	216 500,00	221 000,00	221 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	366 213,36	541 213,00	541 213,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	246 833,41	248 152,00	248 152,00
6064	Fournitures administratives	5 274,00	4 650,00	4 650,00
6066	Carburants	26 803,49	25 745,00	25 745,00
6068	Autres matières et fournitures	21 829,40	20 999,00	20 999,00
6135	Locations mobilières	61 015,38	67 790,00	67 790,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	99 852,91	94 061,00	94 061,00
61523	Entretien, réparations réseaux	6 107,29	11 657,00	11 657,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	1 046 260,98	1 307 559,55	1 307 559,55
61551	Entretien matériel roulant	73 442,32	32 300,00	32 300,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	83 737,32	61 990,00	61 990,00
6156	Maintenance	77 776,52	69 465,00	69 465,00
6161	Multirisques	16 495,00	16 675,00	16 675,00
6168	Autres	5 590,00	5 570,00	5 570,00
617	Etudes et recherches	48 782,87	87 751,00	87 751,00
618	Divers	27 059,00	28 760,00	28 760,00
6222	Commissions et courtages sur ventes	4 090,00	4 050,00	4 050,00
6226	Honoraires	41 613,00	28 234,00	28 234,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	21 000,00	21 000,00	21 000,00
6228	Divers	39 177,50	9 500,00	9 500,00
6231	Annonces et insertions	6 160,00	8 860,00	8 860,00
6236	Catalogues et imprimés	2 900,00	2 900,00	2 900,00
6238	Divers	111 698,39	81 200,00	81 200,00
6247	Transports collectifs personnel	23 105,00	15 000,00	15 000,00
6248	Divers	106 457,84	118 000,00	118 000,00
6251	Voyages et déplacements	250,00	250,00	250,00
6256	Missions	400,00	400,00	400,00
6257	Réceptions	700,00	700,00	700,00
6261	Frais d'affranchissement	8 000,00	8 400,00	8 400,00
6262	Frais de télécommunications	19 003,40	17 185,00	17 185,00
627	Services bancaires et assimilés	18 151,00	17 930,00	17 930,00
6281	Concours divers (cotisations)	10 300,00	10 300,00	10 300,00
6282	Frais de gardiennage	5 982,10	28 200,00	28 200,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6288	Autres	800,00	800,00	800,00
635111	Cotisat° Foncière des Entreprises	106 333,00	104 000,00	104 000,00
635112	Cotisat° Valeur Ajoutée Entreprises	39 321,96	15 350,00	15 350,00
63512	Taxes foncières	523 250,04	519 300,00	519 300,00
6358	Autres droits	226 234,00	228 471,00	228 471,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	132 852,00	141 500,00	141 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 925 852,70	3 064 850,00	3 064 850,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	499 000,00	506 843,00	506 843,00
6331	Versement de mobilité	27 209,00	28 025,00	28 025,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	16 076,00	16 560,00	16 560,00
6411	Salaires, appointements, commissions	1 327 679,00	1 425 696,00	1 425 696,00
6414	Indemnités et avantages divers	327 878,00	337 714,00	337 714,00
6415	Supplément familial	12 612,00	12 988,00	12 988,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	420 201,00	432 808,00	432 808,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	210 031,70	216 680,00	216 680,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	49 221,00	50 698,00	50 698,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	6 678,00	6 877,00	6 877,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	4 141,00	4 083,00	4 083,00
648	Autres charges de personnel	25 126,00	25 878,00	25 878,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	63 703,00	25 355,00	25 355,00

Accusé de réception en préfecture
003 210300607 20250402 25 00260-BF
Date de télétransmission : 08/04/2025
Date de réception préfecture : 08/04/2025

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6541	Créances admises en non-valeur	57 693,00	20 345,00	20 345,00
6542	Créances éteintes	6 000,00	5 000,00	5 000,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	10,00	10,00	10,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		9 275 204,18	9 724 008,55	9 724 008,55
66	Charges financières (b) (8)	203 120,00	89 700,00	89 700,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	134 300,00	99 700,00	99 700,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	68 820,00	-10 000,00	-10 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	113 410,00	63 910,00	63 910,00
6711	Pénalités de retard sur marchés	700,00	700,00	700,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	84 733,33	34 750,00	34 750,00
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	4 516,67	4 500,00	4 500,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	23 460,00	23 960,00	23 960,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	688 876,00	513 990,00	513 990,00
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	676 220,00	490 300,00	490 300,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	12 656,00	23 690,00	23 690,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	210 000,00	192 000,00	192 000,00
6951	Impôts sur les bénéfices	210 000,00	192 000,00	192 000,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		10 490 610,18	10 583 608,55	10 583 608,55
023	Virement à la section d'investissement	797 000,00	1 389 342,00	1 389 342,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	2 326 000,00	2 192 000,00	2 192 000,00
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	0,00	93 000,00	93 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	2 326 000,00	2 099 000,00	2 099 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 123 000,00	3 581 342,00	3 581 342,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 123 000,00	3 581 342,00	3 581 342,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		13 613 610,18	14 164 950,55	14 164 950,55

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	14 164 950,55
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	45 417,16
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	55 417,16
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-10 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé de réception en préfecture
083-218300697-20250402-25_00269-BF
Date de télétransmission : 08/04/2025
Date de réception préfecture : 08/04/2025

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	220 010,00	221 000,00	221 000,00
6032	Variat° stocks autres approvisionnements	216 500,00	221 000,00	221 000,00
64198	Autres remboursements	3 510,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	11 137 114,27	11 476 152,00	11 476 152,00
706	Prestations de services	7 600 888,42	7 936 217,00	7 936 217,00
707	Ventes de marchandises	2 880 000,00	2 880 000,00	2 880 000,00
7082	Commissions et courtages	5 400,00	5 400,00	5 400,00
7083	Locations diverses	475 002,00	483 002,00	483 002,00
70878	Remb. frais par des tiers	80 584,85	80 585,00	80 585,00
7088	Autres produits activités annexes	95 239,00	90 948,00	90 948,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	3 634,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	3 634,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	447 456,00	455 236,00	455 236,00
751	Redevances pour licences, logiciels, ...	382 000,00	399 000,00	399 000,00
7541	Redevance de stationnement	35 000,00	34 000,00	34 000,00
7588	Autres	30 456,00	22 236,00	22 236,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		11 808 214,27	12 152 388,00	12 152 388,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	50 362,00	132 000,00	132 000,00
7711	Dépôts et pénalités perçus	30 000,00	60 000,00	60 000,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	7 402,00	0,00	0,00
775	Produits cessions d'éléments d'actif	0,00	72 000,00	72 000,00
778	Autres produits exceptionnels	12 960,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	221 078,00	553 228,00	553 228,00
7815	Rep. prov. charges d'exploitat°	187 200,00	552 440,00	552 440,00
7817	Rep. dépréciat°. actifs circulants	33 878,00	788,00	788,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		12 079 654,27	12 837 616,00	12 837 616,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	81 740,00	25 670,00	25 670,00
722	Immobilisations corporelles	53 850,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	27 890,00	25 670,00	25 670,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		81 740,00	25 670,00	25 670,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		12 161 394,27	12 863 286,00	12 863 286,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 301 664,55
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	14 164 950,55
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la région.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043*.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé de réception en préfecture
083-218300697-20250402-25_00269-BF
Date de télétransmission : 08/04/2025
Date de réception préfecture : 08/04/2025

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	111 889,03	94 000,00	94 000,00
2031	Frais d'études	96 395,27	65 000,00	65 000,00
2033	Frais d'insertion	238,76	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	15 255,00	29 000,00	29 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 817 499,55	2 858 972,00	2 858 972,00
2131	Bâtiments	43 466,16	100 000,00	100 000,00
2135	Installations générales, agencements	177 899,00	136 000,00	136 000,00
2153	Installations à caractère spécifique	2 441 299,51	2 196 772,00	2 196 772,00
2154	Matériel industriel	54 505,00	321 000,00	321 000,00
2182	Matériel de transport	33 000,00	30 000,00	30 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	38 724,24	33 700,00	33 700,00
2184	Mobilier	19 054,54	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	9 551,10	41 500,00	41 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	307 845,65	0,00	0,00
2313	Constructions	307 845,65	0,00	0,00
2402	Opération d'équipement n° 2402 (5)	80 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		3 317 234,23	2 952 972,00	2 952 972,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 230 950,00	602 700,00	602 700,00
1641	Emprunts en euros	1 224 900,00	602 700,00	602 700,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	6 050,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 230 950,00	602 700,00	602 700,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		4 548 184,23	3 555 672,00	3 555 672,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	81 740,00	25 670,00	25 670,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	27 890,00	25 670,00	25 670,00
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	17 928,00	25 670,00	25 670,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	9 962,00	0,00	0,00
	Charges transférées	53 850,00	0,00	0,00
2153	Installations à caractère spécifique	53 850,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		81 740,00	25 670,00	25 670,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		4 629 924,23	3 581 342,00	3 581 342,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	1 088 810,46
-----------------------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 670 152,46
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

Accusé de réception en préfecture
083-218300697-20250402-25_00269-BF
Date de télétransmission : 08/04/2025
Date de réception préfecture : 08/04/2025

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé de réception en préfecture
083-218300697-20250402-25_00269-BF
Date de télétransmission : 08/04/2025
Date de réception préfecture : 08/04/2025

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	79 452,00	0,00	0,00
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	20 706,00	0,00	0,00
1312	Subv. équipt Régions	58 746,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	300 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	300 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		379 452,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	406 030,13	406 030,13
1068	Autres réserves	0,00	406 030,13	406 030,13
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		5 000,00	406 030,13	406 030,13
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		384 452,00	406 030,13	406 030,13
021	Virement de la section d'exploitation	797 000,00	1 389 342,00	1 389 342,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	2 326 000,00	2 192 000,00	2 192 000,00
2154	Matériel industriel	0,00	93 000,00	93 000,00
28031	Frais d'études	21 605,00	21 605,00	21 605,00
28033	Frais d'insertion	3 855,00	3 855,00	3 855,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	4 105,00	4 105,00	4 105,00
28121	Aménagement Terrains nus	46 984,00	46 984,00	46 984,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	1 801,00	1 801,00	1 801,00
28128	Aménagement Autres terrains	1 166,00	1 166,00	1 166,00
28131	Bâtiments	74 376,00	74 376,00	74 376,00
28135	Installations générales, agencements, ..	30 517,00	30 517,00	30 517,00
28138	Autres constructions	1 478,00	1 478,00	1 478,00
28153	Installations à caractère spécifique	1 977 420,00	1 750 420,00	1 750 420,00
28154	Matériel industriel	85 850,00	85 850,00	85 850,00
28182	Matériel de transport	21 357,00	21 357,00	21 357,00
28183	Matériel de bureau et informatique	37 760,00	37 760,00	37 760,00
28184	Mobilier	5 870,00	5 870,00	5 870,00
28188	Autres	11 856,00	11 856,00	11 856,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		3 123 000,00	3 581 342,00	3 581 342,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		3 123 000,00	3 581 342,00	3 581 342,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		3 507 452,00	3 987 372,13	3 987 372,13

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	22 146,00
----------------------------------	------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	660 634,33
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 670 152,46
---	---------------------

Remise de l'exemplaire en préfecture
063-218300697-20250402-25_00269-BF
Date de télétransmission : 08/04/2025
Date de réception préfecture : 08/04/2025

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.
- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé de réception en préfecture
083-218300697-20250402-25_00269-BF
Date de télétransmission : 08/04/2025
Date de réception préfecture : 08/04/2025

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2402 (1)
LIBELLE : Réhabilitation quai d'honneur et quai des Pêcheurs

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2153	Installations à caractère spécifique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Accusé de réception en préfecture
083-218300697-20250402-25_00269-BF
Date de télétransmission : 08/04/2025
Date de réception préfecture : 08/04/2025

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					10 230 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					10 230 000,00									
328/00600134148 (SP)	Caisse Region. Credit Agricole	21/12/2006	27/12/2006	30/03/2007	100 000,00	F		4,080	4,143	EUR	T	P	N	A-1
331/MIN244230/0255616(SP)	Caisse Francaise de Fin.Local	31/12/2007	31/12/2007	01/04/2008	700 000,00	V	TAG03M	4,146	0,670	EUR	T	P	N	A-1
333/MIN244230/0255616(SP)	Caisse Francaise de Fin.Local	05/12/2006	31/12/2008	01/01/2010	600 000,00	F		4,330	4,329	EUR	A	P	N	A-1
335/MIN244230/0255616(AP)	Caisse Francaise de Fin.Local	05/12/2006	31/12/2008	01/01/2010	190 000,00	F		4,330	4,330	EUR	A	P	N	A-1
336/MIN244230/0255616(AY)	Caisse Francaise de Fin.Local	05/12/2006	31/12/2008	01/01/2010	50 000,00	F		4,330	4,330	EUR	A	P	N	A-1
349/MON276818EUR/(SP)	Societe Financiere de la NEF	30/11/2011	20/12/2011	01/01/2013	700 000,00	F		4,560	4,560	EUR	A	P	N	A-1
361/MON510545EUR(SP)	Caisse Francaise de Fin.Local	17/12/2013	24/12/2013	01/01/2015	810 000,00	F		1,969	1,500	EUR	A	C	N	A-1
362/MON510544EUR(AY)	Caisse Francaise de Fin.Local	17/12/2013	24/12/2013	01/01/2015	110 000,00	F		1,969	1,580	EUR	A	C	N	A-1
366/MON502033EUR/(SP)	Caisse Francaise de Fin.Local	18/12/2014	29/12/2014	01/04/2015	500 000,00	V	EURIBOR03M	1,450	1,110	EUR	T	C	N	A-1
368/06/15173940 (AP)	Credit Cooperatif	31/12/2015	31/12/2015	01/05/2016	40 000,00	V	EURIBOR03M	1,240	1,250	EUR	T	C	N	A-1
369/00601568533(SP)	Caisse Region. Credit Agricole	28/12/2017	31/12/2017	04/01/2019	900 000,00	F		0,800	0,820	EUR	A	C	N	A-1
370/2397/101/001(SP)	Societe Generale	05/07/2019	24/07/2019	24/07/2020	3 340 000,00	F		1,060	0,000	EUR	A	C	N	A-1
371/137578C (SP)	Credit Cooperatif	17/12/2020	31/12/2020	05/06/2021	1 290 000,00	F		0,470	0,000	EUR	T	C	N	A-1
372/MON541828EUR (SP)	Caisse Francaise de Fin.Local	28/12/2021	31/12/2021	01/06/2022	350 000,00	F		0,670	0,000	EUR	T	C	N	A-1
373/MON541829EUR (AU)	Caisse Francaise de Fin.Local	28/12/2021	31/12/2021	01/06/2022	100 000,00	F		0,780	0,000	EUR	T	C	N	A-1
374/MON541830EUR (AP)	Caisse Francaise de Fin.Local	28/12/2021	31/12/2021	01/06/2022	150 000,00	F		0,830	0,000	EUR	T	C	N	A-1
375/MON547460EUR (SP)	Caisse Francaise de Fin.Local	29/12/2023	31/12/2023	01/05/2024	300 000,00	F		3,990	0,000	EUR	T	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									

Accusé de réception en préfecture
083-218300697-20250402-25_00269-BF
Date de télétransmission : 08/04/2025
Date de réception préfecture : 08/04/2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					10 230 000,00									

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Accusé de réception en préfecture
083-218300697-20250402-25_00269-BF
Date de télétransmission : 08/04/2025
Date de réception préfecture : 08/04/2025

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		6 008 896,58					602 146,27	99 047,67	0,00	45 417,16
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		6 008 896,58					602 146,27	99 047,67	0,00	45 417,16
328/00600134148 (SP)	N	0,00	A-1	38 797,55	6,99	F	TAG03M	4,080	4 890,86	1 508,74	0,00	3,84
331/MIN244230/0255616(SP)	N	0,00	A-1	156 477,99	3,00	V		3,596	45 926,79	5 013,37	0,00	983,14
333/MIN244230/0255616(SP)	N	0,00	A-1	200 467,55	4,00	F		4,330	36 768,49	8 680,24	0,00	7 068,75
335/MIN244230/0255616(AP)	N	0,00	A-1	63 484,74	4,00	F		4,330	11 642,19	2 748,89	0,00	2 238,63
336/MIN244230/0255616(AY)	N	0,00	A-1	16 705,52	4,00	F		4,330	3 064,07	723,35	0,00	589,05
349/MON276818EUR/(SP)	N	0,00	A-1	179 713,03	2,00	F		4,560	57 253,90	8 194,91	0,00	5 568,84
361/MON510545EUR(SP)	N	0,00	A-1	270 000,00	4,00	F		4,510	54 000,00	12 177,00	0,00	9 714,91
362/MON510544EUR(AY)	N	0,00	A-1	36 666,70	4,00	F		4,510	7 333,33	1 653,67	0,00	1 319,31
366/MON502033EUR/(SP)	N	0,00	A-1	175 000,13	5,00	V	EURIBOR03M	4,696	33 333,32	6 958,70	0,00	1 449,60
368/06/15173940 (AP)	N	0,00	A-1	5 000,00	1,08	V	EURIBOR03M	4,296	4 000,00	140,24	0,00	6,27
369/00601568533(SP)	N	0,00	A-1	360 000,00	3,01	F		0,800	90 000,00	2 880,00	0,00	2 136,33
370/2397/101/001(SP)	N	0,00	A-1	2 672 000,00	19,55	F		1,060	133 600,00	28 716,58	0,00	11 958,68
371/137578C (SP)	N	0,00	A-1	1 048 125,00	16,16	F		0,470	64 500,00	4 812,51	0,00	333,89
372/MON541828EUR (SP)	N	0,00	A-1	285 833,37	12,15	F		0,670	23 333,32	1 882,07	0,00	146,56
373/MON541829EUR (AU)	N	0,00	A-1	86 250,00	17,15	F		0,780	5 000,00	667,22	0,00	52,81
374/MON541830EUR (AP)	N	0,00	A-1	129 375,00	17,15	F		0,830	7 500,00	1 064,98	0,00	84,30
375/MON547460EUR (SP)	N	0,00	A-1	285 000,00	14,08	F		3,990	20 000,00	11 225,20	0,00	1 762,25
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
083-218300697-20250402-25_00269-BF
Date de télétransmission : 08/04/2025
Date de réception préfecture : 08/04/2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		6 008 896,58					602 146,27	99 047,67	0,00	45 417,16

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Nombre de produits	17	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	6 008 896,58	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (<i>swaption</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

Accusé de réception en préfecture
083-218300697-20250402-25_00269-BF
Date de télétransmission : 08/04/2025
Date de réception préfecture : 08/04/2025

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €	17-12-2021

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études non suivies de réalisation	5	17/12/2021
L	Frais d'insertion non suivies de réalisation	5	17/12/2021
L	Concessions et droits similaires, licences, brevets, dépôts de marques -15 000 HT	2	17/12/2021
L	Logiciels applicatifs, prologiciels + 15 000 HT	5	17/12/2021
L	Autres immobilisations incorporelles	2	17/12/2021
L	Aménagement de terrains, plantations d'arbres et arbustes	20	17/12/2021
L	Constructions gros uvre	50	17/12/2021
L	Constructions toiture	20	17/12/2021
L	Constructions appareils de levage, ascenseurs	30	17/12/2021
L	Constructions installations et appareils de chauffage	20	17/12/2021
L	Constructions agencements et aménagements	20	17/12/2021
L	Constructions installations électriques et téléphoniques	15	17/12/2021
L	Constructions structures légères, abris	15	17/12/2021
L	Constructions, aménagements sur sol d'autrui (durée du bail)	0	17/12/2021
L	Digues	70	17/12/2021
L	Quais et cales	50	17/12/2021
L	Pontons, pannes	20	17/12/2021
L	Réseaux divers	20	17/12/2021
L	Cuve à carburants	30	17/12/2021
L	Equipement de manutention	20	17/12/2021
L	Matériel et outillage d'incendie et de défense civile	8	17/12/2021
L	Mobilier urbain et équipement de voirie	8	17/12/2021
L	Outillage et autres matériels techniques	8	17/12/2021
L	Autres installations, matériel et outillage techniques	8	17/12/2021
L	Installations à caractère spécifique équipement lourd	10	17/12/2021
L	Installations à caractère spécifique équipement léger	5	17/12/2021
L	Matériel de stockage et rayonnage	10	17/12/2021
L	Equipement d'ateliers, de garage, des stations carburants	15	17/12/2021
L	Vélos, bateaux semi-rigides, moteurs	5	17/12/2021
L	Véhicules de tourisme, deux roues, bateaux rigides	8	17/12/2021
L	Camions, véhicules utilitaires et véhicules techniques	8	17/12/2021
L	Matériel informatique, photocopieurs	4	17/12/2021
L	Matériel de bureau	5	17/12/2021
L	Mobilier	10	17/12/2021
L	Matériel de communication	5	17/12/2021
L	Cheptel	10	17/12/2021
L	Autres immobilisations corporelles	10	17/12/2021
L	Coffres-forts, armoires ignifugées	20	17/12/2021

Accusé de réception en préfecture
083-218300697-20250402-25_00269-BF
Date de télétransmission : 08/04/2025
Date de réception préfecture : 08/04/2025

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	490 300,00		2 823 990,00	3 314 290,00	552 440,00	2 761 850,00
Provision pour gros entretien réhaussement des quais (SP)	107 200,00	02/04/2021	845 840,00	953 040,00	433 440,00	519 600,00
Provision pour contentieux et litiges indemnitaires (SP)	103 086,00	28/05/2021	404 100,00	507 186,00	0,00	507 186,00
Contentieux et litiges indemnitaires (AY)	0,00	28/05/2021	75 750,00	75 750,00	0,00	75 750,00
Contentieux et litiges indemnitaires (AU)	0,00	28/05/2021	30 600,00	30 600,00	0,00	30 600,00
Provision dragage 3ème bassin (SP)	180 000,00	27/10/2022	1 180 000,00	1 360 000,00	0,00	1 360 000,00
Provision poursuite revêtement des quais (NI)	78 300,00	27/10/2022	168 700,00	247 000,00	0,00	247 000,00
Réfection revêtement des quais Capitainerie (AU)	0,00	08/12/2023	119 000,00	119 000,00	119 000,00	0,00
Provision pour risques et charges d'exploitation (SP)	21 714,00	02/04/2025	0,00	21 714,00	0,00	21 714,00
Dépréciations (2)	23 690,00		130 155,00	153 845,00	788,00	153 057,00
Provision pour créances douteuses (SP)	0,00	02/04/2021	20 273,00	20 273,00	0,00	20 273,00
Provision pour créances douteuses (SP)	0,00	01/04/2022	64 907,00	64 907,00	0,00	64 907,00
Provision pour créances douteuses (AY)	0,00	01/04/2022	2 464,00	2 464,00	421,00	2 043,00
Provision pour créances douteuses (SP)	0,00	31/03/2023	29 855,00	29 855,00	0,00	29 855,00
Provision pour créances douteuses (AP)	0,00	05/04/2024	55,00	55,00	0,00	55,00
Provision pour créances douteuses (AU)	0,00	05/04/2024	1 893,00	1 893,00	0,00	1 893,00
Provision pour créances douteuses (SP)	0,00	05/04/2024	10 708,00	10 708,00	0,00	10 708,00
Provision pour créances douteuses (AY)	287,00	02/04/2025	0,00	287,00	0,00	287,00
Provision pour créances douteuses (SP)	23 403,00	02/04/2025	0,00	23 403,00	367,00	23 036,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	513 990,00		2 954 145,00	3 468 135,00	553 228,00	2 914 907,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

Accusé de réception en préfecture
083-218300697-20250402-25_00269-BF
Date de télétransmission : 08/04/2025
Date de réception préfecture : 08/04/2025

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	660 634,33	660 634,33
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-1 066 664,46	-1 066 664,46
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-406 030,13	-406 030,13

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	406 030,13	406 030,13
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-406 030,13	-406 030,13
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	628 370,00	628 370,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	3 488 342,00	3 488 342,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	2 859 972,00	2 859 972,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

Accusé de réception en préfecture
083-218300697-20250402-25_00269-BF
Date de télétransmission : 08/04/2025
Date de réception préfecture : 08/04/2025

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		628 370,00	I 628 370,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		602 700,00	602 700,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	602 700,00	602 700,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		25 670,00	25 670,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	25 670,00	25 670,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 488 342,00	III 3 488 342,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		3 488 342,00	3 488 342,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	21 605,00	21 605,00
28033	Frais d'insertion	3 855,00	3 855,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	4 105,00	4 105,00
28121	Aménagement Terrains nus	46 984,00	46 984,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	1 801,00	1 801,00
28128	Aménagement Autres terrains	1 166,00	1 166,00
28131	Bâtiments	74 376,00	74 376,00
28135	Installations générales, agencements, ..	30 517,00	30 517,00
28138	Autres constructions	1 478,00	1 478,00
28153	Installations à caractère spécifique	1 750 420,00	1 750 420,00
28154	Matériel industriel	85 850,00	85 850,00
28182	Matériel de transport	21 357,00	21 357,00
28183	Matériel de bureau et informatique	37 760,00	37 760,00
28184	Mobilier	5 870,00	5 870,00
28188	Autres	11 856,00	11 856,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	1 389 342,00	1 389 342,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

Accusé de réception en préfecture
083-218300697-20250402-25_00269-BF
Date de télétransmission : 08/04/2025
Date de réception préfecture : 08/04/2025

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6743		Fonctionnement	ANA Association Nautique de l'Aiguade	Association	800,00
6743		Exceptionnelle	ANA Association Nautique de l'Aiguade Dauphins d'Or	Association	2 400,00
6743		Fonctionnement	AUPH Association des Usagers du Port d'Hyères	Association	900,00
6743		Fonctionnement	SNSM Société Nationale de Sauvetage en Mer	Association	18 000,00
6743		Fonctionnement	SNCP Société Nautique et des Pêcheurs Plaisanciers de la Capte les Pesquiers	Association	1 860,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

Accusé de réception en préfecture
083-218300697-20250402-25_00269-BF
Date de télétransmission : 08/04/2025
Date de réception préfecture : 08/04/2025

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		293,00	0,00	293,00	3,00	4,00	7,00
Adjoint Administratif Principal 1ère classe	C	93,00	0,00	93,00	0,00	2,00	2,00
Adjoint Administratif Principal 2ème classe	C	168,00	0,00	168,00	3,00	1,00	4,00
Attaché principal	A	32,00	0,00	32,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		572,00	0,00	572,00	10,00	21,80	31,80
Adjoint Technique	C	173,00	0,00	173,00	0,00	12,80	12,80
Adjoint Technique Principal 1ère classe	C	66,00	0,00	66,00	1,00	1,00	2,00
Adjoint Technique Principal 2ème classe	C	150,00	0,00	150,00	1,00	4,00	5,00
Agent de Maîtrise	C	90,00	0,00	90,00	2,00	2,00	4,00
Agent de Maîtrise Principal	C	60,00	0,00	60,00	5,00	0,00	5,00
Ingénieur Principal	A	10,00	0,00	10,00	0,00	1,00	1,00
Technicien Territorial Principal 1ère classe	B	23,00	0,00	23,00	1,00	1,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		865,00	0,00	865,00	13,00	25,80	38,80

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint Administratif Principal 1ère classe	C	ADM	412-460	0,00	A Contrat de droit privé	CDI
Adjoint Administratif Principal 2ème classe	C	ADM	396	0,00	A Contrat de droit privé	CDI
Adjoint Technique	C	TECH	371-380	0,00	A Contrat de droit privé	CDI
Adjoint Technique Principal 1ère classe	C	TECH	558	0,00	A Contrat de droit privé	CDI
Adjoint Technique Principal 2ème classe	C	TECH	396-404	0,00	A Contrat de droit privé	CDI
Agent de Maîtrise	C	TECH	437-465	0,00	A Contrat de droit privé	CDI
Attaché principal	A	ADM	732	0,00	A Contrat de droit privé	CDI
Ingénieur Principal	A	TECH	721	0,00	A Contrat de droit privé	CDI
Technicien Territorial Principal 1ère classe	B	TECH	513-513	0,00	A Contrat de droit privé	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1-343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

Accusé de réception en préfecture
083-218300697-20250402-25_00269-BF
Date de télétransmission : 08/04/2025
Date de réception préfecture : 08/04/2025

VILLE D'HYERES LES PALMIERS - LES PORTS DE PLAISANCE D'HYERES - BP - 2025

- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
Divers agents		0	506 843,00
TOTAL GENERAL		0	506 843,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

Accusé de réception en préfecture
083-218300697-20250402-25_00269-BF
Date de télétransmission : 08/04/2025
Date de réception préfecture : 08/04/2025

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 45

Nombre de membres présents : 44

Nombre de suffrages exprimés : 43

VOTES :

Pour : 36

Contre : 7

Abstentions : 2

Date de convocation : 25/03/2025

Présenté par (1) le maire,

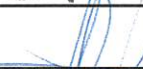
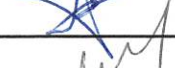
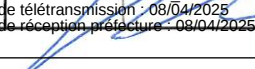
A Hyères les Palmiers le 02/04/2025

(1) le maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session du Budget annexe du Port de Plaisance d'Hyères Budget Primitif 2025

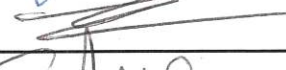
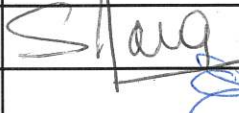
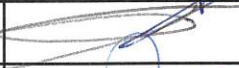
A Hyères les Palmiers, le 02/04/2025

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

AGOSTA Martine	
BARRUE Marie	
BATTESTI Valérie	
BERNARDI Philippe	
BERNARDINI Véronique	
BRUNEL Jean-Luc	
BURKI Geneviève	
BUTTAFOGHI Isabelle	
CARRASSAN François	
CIRCOSTA Marc	
COLIN Lionel	
COLLIN Marie-Laure	
CORNILEAU François	
CUNEO Laurent	
DECUGIS Claude	
EYNARD-TOMATIS Jean-Michel	
FERJANI Widad	
FOUQUE Jean-Jacques	
FRATELLIA-GUIOL Sébastien	
GALLART Marguerite	
GIRAN Jean-Pierre	

Accusé de réception en préfecture
083-218300697-20250402-25_00269-BP
Date de télétransmission : 08/04/2025
Date de réception préfecture : 08/04/2025

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

GIRARDO Eric	
LAURENT Pierre	
LEGOUHY Ana-Maria	
LIBESSART Frédéric	
MANA Sophie	
MARINO Edwige	
MARION Jean-David	
MARTIN Eric	
MASSUCO Nicolas	
MAUTE Jean-François	
MICALLEF Olivier	
MONFORT Isabelle	
MONPATE Patrick	
PAPALEO Emilie	
PARENT Marie-Hélène	
PHILIP Thomas	
PORTUESE Chantal	
PRESTAT Marie-Paule	
RITONDALE Lucette	
ROUX Francis	
SCANTAMBURLO Corinne	
THIEBAUD Rémy	
TROPINI Karine	
VERDINO Stéphanie	

08/04/25

Certifié exécutoire par (1) le maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 08/04/25, et de la publication le 08/04/25
A Hyères les Palmiers, le 02/04/2025

- (1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général, ...
(2) L'assemblée délibérante étant : le conseil municipal.
(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Le Maire,

Jean-Pierre GIRARDO



Accusé de réception en préfecture
083-218300697-20250402-25-00269-BF
Date de télétransmission : 08/04/2025
Date de réception préfecture : 08/04/2025